

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3655

commission principale : développement économique

objet : **Convention de partenariat avec l'association comité Bellecour - Subvention 2006**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La politique de Lyon Vision Mode, conduite par la Communauté urbaine et inscrite dans la démarche de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise a défini un axe de développement concernant le soutien à la création et le rayonnement de Lyon.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine a soutenu en 2005 le Comité Bellecour.

L'association comité Bellecour

Le comité Bellecour est une association qui regroupe seize entreprises lyonnaises de la mode et des métiers d'art positionnées sur le créneau du luxe haut de gamme, avec une part importante du chiffre d'affaires réalisée à l'export. Dans la dynamique de Lyon Vision Mode, le comité Bellecour a su associer des savoir-faire diversifiés pour constituer un ensemble pluridisciplinaire de métiers qui marient tradition et innovation.

Les entreprises-membres de l'association sont : Charles Jouffre, Joël Orgiazzi, Lyon manufacture passementerie, Max Chaoul, Zilli, Chocolats Richart, Pierre Court, Vincent Breed, Daniel Boulud, Antoine Brac de La Perrière, Canova, Laurence Opperman, Aldo Peaucelle, Rocamat, Villa Florentine, Philippe Tournaire. Le président est monsieur Joël Orgiazzi, ferronnier d'art. Ces créateurs ont été plusieurs fois récompensés et primés dans leur domaine.

Ambassadeur de la création de la région lyonnaise, le comité Bellecour met en place des manifestations visant à promouvoir les savoir-faire lyonnais en France mais surtout à l'étranger.

Par ailleurs, le comité Bellecour parraine des jeunes entreprises sur ces opérations, permettant ainsi de leur donner une visibilité pour un développement international.

Le bilan de la convention 2005 : plusieurs actions ont été menées :

Dans le cadre de ses actions de promotion visant à faire mieux connaître les métiers d'art et du luxe de la région lyonnaise, le comité Bellecour a organisé trois expositions au cours des années 2005-2006.

Une a été présentée à Lyon à la cité des Antiquaires en octobre 2005. Cette exposition dont le thème était "passé-présent" a reçu plus de 1 000 visiteurs. Les membres du comité Bellecour ont présenté des œuvres de création, en opposition aux antiquités des XVII^e et XVIII^e siècles, afin de démontrer tout le potentiel et le savoir-faire dans ce domaine. Cinq articles de presse ont paru.

Le comité Bellecour a participé, en janvier et février 2006, à une exposition dans les locaux de la Communauté urbaine à Paris, pour faire évoluer le regard que Paris porte sur Lyon et pour promouvoir les métiers et les entreprises du luxe lyonnais. Cette exposition, en période des grands salons de mode parisiens, a permis d'inviter les clients et prospects français et étrangers du comité Bellecour. Des tables-rondes sur les métiers d'art et de création ont également été organisées. Plus de 2 000 personnes (presse, lyonnais installés à Paris, clients) ont assisté à l'exposition. Une douzaine d'articles sont parus dans la presse nationale.

Initialement prévue à New York en novembre 2005, déplacée en 2006 à la demande de la Communauté urbaine, l'exposition du comité Bellecour intitulée du baroque au design, a recueilli un grand succès. Du 11 au 13 avril 2006, au cœur de Manhattan à l'Alliance française, cette exposition a été l'occasion, pour les seize membres du comité Bellecour, de présenter les métiers les plus variés comme la mode, la gastronomie, la bijouterie ou encore les métiers d'art.

L'inauguration officielle a eu lieu le 11 avril et a été placée sous la présidence de monsieur François Delattre, consul général de France à New York et en présence de madame Nadine Gelas, vice-présidente de la Communauté urbaine. Cette soirée a attiré 400 invités, la clôture a encore accueilli plus de 300 personnes. Au total, du baroque au design a attiré plus que 1 200 personnes. L'exposition a contribué au rayonnement de Lyon au niveau international, notamment à travers la valorisation des entreprises lyonnaises de mode qui se positionnent sur les marchés haut de gamme du luxe.

Grâce aux contacts établis, les entreprises ont bénéficié de retombées concrètes : des expo-ventes pour deux d'entre elles, de nouveaux distributeurs pour trois autres et de nouveaux contrats fermes pour trois autres. Ces nouveaux contrats représentent un an de chiffre d'affaires pour chaque entreprise. L'exposition a fait l'objet de cinq articles de presse en France et de trois aux Etats-Unis.

Le montant de la subvention de la Communauté urbaine pour l'année 2005 s'élevait à 20 000 €.

L'évaluation met en évidence les résultats des actions du comité Bellecour par rapport aux objectifs de 2005 :

- plus de 4 200 visiteurs sur les différentes manifestations,
- plus de 25 articles parus dans la presse locale, nationale et internationale,
- plus de 66 000 € de chiffre d'affaires réalisés sur place et 900 000 € de chiffres d'affaires si les projets sont confirmés.

Le projet 2006

Après Paris et New York, c'est à Moscou, dans le cadre du salon Millionaire Fair, que les membres du comité Bellecour vont présenter leur savoir-faire du 27 au 30 octobre prochains. Ce salon, qui en est à sa troisième édition, est le rendez-vous des grandes marques internationales du luxe. En effet, ce salon très prestigieux est une vitrine pour les grandes maisons qui présentent à cette occasion tout ce qui se fait de mieux dans le domaine du haut de gamme et de la création. Très diversifiés, les exposants appartiennent au secteur de la création, de la bijouterie, de la mode ou encore de la gastronomie.

Sur un stand de 80 mètres carrés à l'emplacement privilégié (entre Rolls Royce et BMW), le comité Bellecour présentera une exposition intitulée le luxe made in Lyon. Il s'agit de promouvoir leurs métiers à travers leurs créations et de développer des débouchés auprès de la clientèle russe très amateur de pièces rares et d'objets uniques. Entre autres grandes marques on retrouve Bvlgari, Bentley, Bang & Olufsen, BMW, Breguet, Cartier, Chopard, Estée Lauder, Jaeger LeCoultre, Jaguar, Mercedes, Mont Blanc, Porsche, Rolex...

L'objectif du comité Bellecour en participant à cette manifestation est de renforcer d'avantage l'implantation des entreprises sur ce nouveau marché. Plusieurs sociétés du comité Bellecour travaillent déjà en Russie : Zilli avec trois magasins, le tapissier Charles Jouffre et le ferronnier d'art Joël Orgiazzi réalisent actuellement de grands projets de rénovation à Moscou, Max Chaoul est en négociation pour l'installation d'une boutique, les chocolats Richart et le bijoutier Philippe Tournaire sont très intéressés pour développer leurs produits sur place, Rocamat a déjà réalisé plusieurs chantiers en Russie et a actuellement un nouveau projet à Moscou. Quant aux autres membres du comité Bellecour, ce salon sera l'occasion de se faire connaître auprès des architectes, des décorateurs, des galeristes et des amateurs d'art très nombreux dans ce pays. Une conférence de presse sur place présentera la richesse de l'agglomération lyonnaise auprès des médias du monde de la mode, de la décoration et de la gastronomie.

Cette manifestation reçoit l'aide de la Communauté urbaine, la région Rhône-Alpes, la chambre de métiers du Rhône et de la société SDV transport.

Le budget prévisionnel - coût total : 110 000 € TTC.

Libellé	Dépenses (TTC)
communication-promotion	8 000 €
déplacement-hébergement	20 000 €
objets d'exposition	32 000 €
location du stand	36 000 €
mise en œuvre de l'exposition	14 000 €
total	110 000 €

Libellé	Recettes (TTC)
subvention Communauté urbaine	25 000 €
subvention région Rhône-Alpes	25 000 €
subvention de la chambre de métiers du Rhône	1 000 €
divers mécénats	10 000 €
cotisations des membres	24 000 €
participation des entreprises aux manifestations professionnelles -entreprises	25 000 €
total produits	110 000 €

L'évaluation du comité Bellecour, pour l'action 2006, portera sur la participation des entreprises, le volume d'affaires généré, les retombées presse et la valorisation-promotion de Lyon Vision Mode.

Il est proposé d'accorder une subvention de 25 000 € à l'association comité Bellecour pour accompagner son développement et promouvoir les secteurs de la création de la région lyonnaise à l'international. Les autres financements viennent des cotisations des membres et de la région Rhône-Alpes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de la commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention d'un montant de 25 000 € pour l'exercice 2006.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat avec le comité Bellecour pour 2006.

3° - La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2006 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0862.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,